

ROMANÈCHE-THORINS CONSEIL MUNICIPAL

Restaurant scolaire : les tarifs stables

Après une hausse en 2015, les tarifs du restaurant scolaire ne bougeront pas à la rentrée. Le prix du ticket reste à 4,60 €.

Sous la présidence de Maurice Cochet, maire, le conseil municipal a débattu des tarifs du restaurant scolaire. La commune finançant le reste à charge des repas pour les enfants (27 400 €), le conseil dans sa totalité a décidé de ne pas augmenter les prix des repas pour la rentrée 2016. Les parents devront déboursier 4,60 € pour un repas.

4,60 En euros, le prix d'un repas facturé aux parents.

Le règlement a été modifié en incluant un article sur le non-paiement des repas par les familles, permettant à la mairie d'exclure temporairement ou définitivement un pensionnaire en cas de non-paiement récurrent. Les tarifs de la garderie ne changeront pas non plus (17 651 € à la charge de la mairie). L'école élémentaire ainsi que la mairie sont désormais complètement accessibles à tous grâce à l'installation d'une rampe en inox.

Jean Gatille (CLP)



■ Les salles de classe sont accessibles à tous grâce à l'installation d'une rampe. Photo Jean GATILLE

POINT PAR POINT

■ Lotissement des Vignes

Le conseil à l'unanimité a accepté la vente du lot n° 4 du lotissement des Vignes.

■ Intercommunalité

Le schéma du périmètre de l'intercommunalité proposé par le préfet a été validé.

■ Ralentisseur

La faisabilité de création d'un ralentisseur au moulin à vent est à l'étude avec les services départe-

mentaux compétents.

■ Agents communaux

Un poste d'agent de maîtrise a été créé pour compléter l'équipe d'agents communaux.

■ Budget

Dans les questions diverses, Maurice Favre a demandé des explications sur l'article paru lors du vote du budget. Le budget primitif d'investissement voté est bien de 6 387 184 € incluant 2 657 976 €

d'excédents reportés d'exercices antérieurs et des restes en cours. Il est évident que les investissements 2016 ne seront pas de 6 387 184 €.

■ Logements communaux

Des précisions sur l'occupation des logements communaux ont été apportées par le maire, des travaux sont encore en cours avant de pouvoir être livrés à la location.

SAINT-AMOUR-BELLEVUE



■ Les premiers avec la présidente Monique Combépine. Photo Patrice LASSAGNE

18

Le nombre de doublettes réunies, mercredi, pour le premier concours de pétanque organisé par Monique Combépine en tant que présidente du club Bel Horizon. Elle était un peu déçue de la participation en baisse. L'après-midi a été clément pour les joueurs, qui ont disputé leurs trois parties. Les trois premiers : 1. Jean-Yves Cognard et Jean Morandas ; 2. Gilbert Tranchant et Pierre Poitevin ; 3. Georges Trichard et Jean-Robert Guillon. Meilleure doublette féminine : Danièle Lanier et Marcelle Poitevin.

LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY ÉDUCATION

Un jeu pour dédramatiser l'entrée au collège

Dans le cadre du cycle 3, concernant les 6^{es}, CM1 et CM2 et afin de rendre moins stressant l'entrée des CM2 au collège, des échanges ont lieu régulièrement entre le primaire et le secondaire. Mme Dessolin, professeur d'arts plastiques à Condorcet, crée un événement depuis 3 ans dans ce but. Le thème de cette année était "œuvre et poésie", l'Afrique étant le fil rouge, puisque l'école élémentaire doit prendre le nom de Nelson-Mandela.

Un 6^e parraine un CM2

Partant d'une poésie pour créer une œuvre ou l'inverse depuis 3 mois, les enfants ont planché sur le problème et ont exposé leurs travaux, mardi, à la salle du Pressoir. En équi-



■ Mme Terrand, principale adjointe, M. Blanchet, principal, et Mme Dessolin, professeur d'arts plastiques lors de la remise des lots. Photo Jean GATILLE

pe mélangée, ils ont expliqué leurs travaux avant de participer à un jeu où le but était de rassembler des objets et d'en déduire une combinaison. Les élèves de la meilleure équipe ont reçu un lot (*le Livre du*

Magicien d'Oz), remis par Jean-Paul Blanchet, principal du collège. Une façon de motiver les 6^{es} à parrainer un plus jeune lors de la prochaine rentrée.

Jean Gatille (CLP)